



COMMISSION CONSULTATIVE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

PROCÈS-VERBAL

79^e SÉANCE TENUE LE 5 FÉVRIER 2009 à 18 h

Maison du Citoyen, salle des comités, 2^e étage, 25, rue Laurier

PRÉSENCES :

Membres

M. Alain Riel, président conseiller district de Deschênes (n^o 3)
M. Luc Montreuil, conseiller, district de Masson-Angers (n^o 16)
M. Frank Thérien, conseiller, district d'Aylmer (n^o 1)
M^{me} Valérie-Anne Bachand, citoyenne
M. Alain Breton, CFER Outaouais
M^{me} Nicole DesRoches, CREDDO
M^{me} Cindy Lecavalier, citoyenne
M. Jacques Paulhus, citoyen
M^{me} Catherine Podeszfiniski, citoyenne
M. Cedric Tessier, Commission jeunesse

Secrétaire

M. Ghislain Deschênes, responsable des commissions et comités

Ressources-internes

M. Éric Boutet, directeur adjoint, Service de l'urbanisme et du développement durable
M. Daniel Faubert, chef de la division de la planification du territoire
M^{me} Louise Lavoie, directrice du Service de l'environnement
M^{me} Renée Roberge, coordonnatrice – politique environnementale

Autres

M. Ian Huggett et deux autres personnes non identifiées

ABSENCES :

Ressources-internes

M^{me} Iblis Le Guen, chargée de projets - PGMR
M. Pascal Thivierge, coord. en planification publique, planification stratégique

DISTRIBUTION :

Aux membres de la CCEDD, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et au Greffier

PRÉSIDENT

SECRETARE

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion

Le président constate l'atteinte du quorum et ouvre l'assemblée à 18 h.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté en ajoutant deux sujets à l'article 14.

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Divulgation de tout intérêt susceptible de créer une situation réelle ou apparente de conflit d'intérêts
4. Approbation du procès-verbal de la séance du 4 décembre 2008
5. Signature du procès-verbal de la séance du 4 décembre 2008
6. Suivi du procès-verbal de la séance du 4 décembre 2008
7. Date de la prochaine assemblée
8. Principaux dossiers 2009 de la CCEDD
9. Recommandation, dans le cadre du Fonds vert municipal, d'accepter trois projets structurants d'amélioration et de protection de la qualité de l'environnement
10. Lancement officiel de la politique environnementale
11. Participation de la Ville de Gatineau à l'événement « Une heure pour la planète »
12. État des suivis des recommandations du PGMR – 2006 à 2010
13. Règlement concernant l'utilisation d'eau potable sur l'ensemble du territoire de la Ville de Gatineau
14. Sujets divers :
 - a) Grand nettoyage
 - b) Vélos-service
15. Période de questions et commentaires des citoyennes et des citoyens
16. Levée de l'assemblée

3. Divulgation de tout intérêt susceptible de créer une situation réelle ou apparente de conflit d'intérêts

Madame Nicole DesRoches déclare son potentiel conflit d'intérêts sur la demande d'aide financière formulée, dans le cadre du Fonds vert municipal, par le CREDDO pour le projet d'amélioration des quais flottants installés dans la baie McLaurin et mentionne qu'elle ne participera pas aux délibérations et s'abstiendra de voter ou de tenter d'influencer le vote sur ce dossier.

4. Approbation du procès-verbal de la séance du 4 décembre 2008

Le procès-verbal de la séance du 4 décembre 2008 est accepté en reformulant la fin du deuxième paragraphe de l'article 12 b de la façon suivante : « ...et utilisera des abrasifs, au lieu du sel, sur les chemins entourant le lac Magog. ».

5. Signature du procès-verbal de la séance du 4 décembre 2008

La signature du procès-verbal de la séance du 4 décembre 2008 est reportée à plus tard.

6. Suivi du procès-verbal de la séance du 4 décembre 2008

12 a) Programme Coupez le moteur

On mentionne que le programme Coupez le moteur sera officiellement lancé le 26 février 2009.

12 c) Marais Touraine

On rappelle que l'Association pour l'environnement du quartier Limbour (APEL) a transmis une résolution à la Ville de Gatineau demandant, entre autres, que la Ville renonce à construire le parc Versant-Côte-D'Azur le long des berges du marais.

On souligne que l'APEL a été consultée, sur le projet d'aménagement du parc de voisinage prévu dans ce secteur, par la direction du centre de services du secteur de Gatineau. On mentionne que l'aménagement du parc Versant-Côte-D'Azur tiendra compte de la présence du marais de Touraine.

7. Date de la prochaine assemblée

La prochaine séance de la CCEDD se tiendra jeudi le 5 mars 2009.

8. Principaux dossiers 2009 de la CCEDD

On dépose une liste des principaux dossiers qui feront normalement l'objet d'échanges, de discussions ou de recommandations à la CCEDD en 2009. Ce sont :

- La mise à jour du PGMR;
- La révision du schéma d'aménagement;
- Le programme d'économie d'eau potable;
- L'allocation du fonds vert municipal;
- L'étude de faisabilité et de marché et l'élaboration d'une stratégie de gestion des déplacements;
- Le plan de conservation des milieux humides;
- L'élaboration d'un plan directeur des arbres et des boisés;
- Le soutien des divers organismes des bassins versants et des autres OBNL (par ex. réseau vélo-boulot);
- La préparation et la remise du bilan annuel de la mise en œuvre de la politique environnementale au conseil;
- Les bonnes pratiques environnementales (orientation 3 de la politique).

Quelques questions et réponses sont formulées, entre autres, sur le suivi de l'appel de proposition relatif au plan de conservation des milieux humides et sur la problématique contextuelle de la forêt Boucher.

On convient que le sujet de la forêt Boucher sera inscrit à l'ordre du jour d'une prochaine séance de la CCEDD afin qu'une recommandation soit formulée au conseil municipal.

9. Recommandation, dans le cadre du Fonds vert municipal, d'accepter trois projets structurants d'amélioration et de protection de la qualité de l'environnement

Madame Nicole DesRoches quitte son siège.

On souligne qu'il aurait été préférable de recevoir toute la documentation relative aux projets qui ont été présentés afin de pouvoir faire une recommandation éclairée.

Plusieurs commentaires sont formulés sur l'utilisation et la gestion courante du Fonds vert.

R-CCEDD-2009-02-05 / 01

Que cette commission recommande au conseil d'allouer une subvention, dans le cadre du Fonds vert municipal, de 25 000,00 \$ au projet intitulé : « Grandir avec les arbres » présenté par Enviro Éduc-Action.

ADOPTÉE

R-CCEDD-2009-02-05 / 02

Que cette commission recommande au conseil d'allouer une subvention, dans le cadre du Fonds vert municipal, de 20 842,50 \$ au projet intitulé : « Amélioration des quais flottants de la Baie McLaurin » présenté par le CREDDO.

ADOPTÉE

R-CCEDD-2009-02-05 / 03

Que cette commission recommande aussi au conseil d'allouer une subvention, dans le cadre du Fonds vert municipal, de 14 410,00 \$ au projet intitulé : « Gestion de l'Île Kettle » présenté par CNC Canada.

ADOPTÉE

Madame Nicole DesRoches reprend son siège.

Comme il est 19 h, on convient de passer immédiatement à l'article 15.

15. Période de questions et commentaires des citoyennes et des citoyens

Arrivée de M. Ian Huggett et deux autres personnes non identifiées.

M. Ian Huggett du groupe Éco Watch explique que la Ville de Gatineau a autorisé au parc du lac Beauchamp l'aménagement d'un sentier récréatif. M. Huggett mentionne que l'entrepreneur retenu par la Ville de Gatineau a procédé à une coupe d'arbres qu'il considère dommageable pour la forêt du lac Beauchamp.

Selon M. Huggett, la méthode retenue, par l'entrepreneur, pour la coupe d'arbres n'est pas appropriée. Il mentionne, entre autres, que trop d'arbres ont été coupés, que la récolte des arbres ne favorise pas la régénération de la forêt, que l'utilisation d'une débusqueuse et d'un gros camion n'était pas nécessaire.

Le président remercie M. Huggett et souligne qu'un suivi sera assuré auprès des personnes impliquées dans l'aménagement de ce sentier récréatif.

Départ de M. Ian Huggett et de deux autres personnes non identifiées.

Retour à l'article 10.

10. Lancement officiel de la politique environnementale

On mentionne que la Politique environnementale, adoptée en novembre dernier, sera lancée officiellement le 25 février prochain lors d'un « 5 à 7 » prévu à cet effet à l'agora Gilles-Rochelleau de la Maison du Citoyen.

On souligne que l'artiste Jean René, directeur artistique de La Mozaïk humaine, sera sur place pour prendre en photo les Gatinois désirant participer à la réalisation d'une mosaïque à saveur environnementale.

Une invitation spéciale sera adressée aux membres de la CCEDD, à toutes les personnes qui ont participé au processus de préparation de la Politique, aux employés municipaux et à la population en général.

11. Participation de la Ville de Gatineau à l'événement « Une heure pour la planète »

On dépose un bref rapport donnant quelques explications sur l'événement international parrainé par le Fonds mondial pour la nature « Une heure pour la planète ». On invite les membres de la CCEDD à formuler une recommandation au conseil municipal afin que la Ville de Gatineau participe à cet événement.

R-CCEDD-2009-02-05 / 04

Que cette commission recommande au conseil de participer à l'événement « Une heure pour la Planète » et d'inviter ses employés, ses citoyens et les entreprises œuvrant sur le territoire à éteindre les lumières non essentielles le 28 mars 2009, entre 20 h 30 et 21 h 30.

ADOPTÉE

12. État des suivis des recommandations du PGMR – 2006 à 2010

Un tableau intitulé : « Suivi du PGMR – 3 février 2009 » est déposé pour information. On présente brièvement le contenu du tableau portant sur une courte description des trente-trois recommandations et leur état d'avancement en insistant, entre autres, sur la collecte des matières putrescibles, sur la récupération des RDD et sur la révision de la réglementation.

Quelques questions, réponses et commentaires sont formulés, notamment, sur les sacs de plastique encore utilisés dans les commerces, sur la révision prochaine du PGMR, sur la collecte des vieux ordinateurs et des vieux appareils de télévision, sur la mise en place d'une « brigade verte », sur la distribution de « billets de courtoisie ».

13. Règlement concernant l'utilisation d'eau potable sur l'ensemble du territoire de la Ville de Gatineau

On dépose copie d'un projet de règlement concernant l'utilisation d'eau potable sur l'ensemble du territoire de la Ville de Gatineau en insistant sur la mise en contexte, sur les principaux changements proposés, sur l'encadrement relatif à l'arrosage, à l'utilisation de l'eau, aux alternatives pour les travaux des entrepreneurs et à la nécessité d'obtenir un permis de la Ville pour les besoins exceptionnels.

Plusieurs questions, réponses, commentaires, suggestions de modifications, de clarifications, de corrections et de bonification du projet de règlement sont formulés.

14. Sujets divers :

a) Grand nettoyage

On souhaite que la Ville de Gatineau assume le leadership dans une campagne annuelle de « grand nettoyage ».

b) Vélos-service

On mentionne que c'est lundi le 9 février prochain que la nouvelle campagne, d'Hydro-Québec pour le Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER, sera lancée officiellement.

On rappelle que cette campagne vise à faire réaliser des économies d'énergie aux citoyens participants et à recueillir 300 000 \$ pour mettre en place un réseau de vélos en libre-service.

16. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 21 h 15.